Les différents règlements qui vont être votés à l'Assemblée Fédérale ou à l'Assemblée Générale de la LFO



Les articles 2021-2022

Les propositions de modification 2022-2023

LES MUTES

6 mutés dont 2 hors période sur une feuille de match

MUTATION / CHANGEMENT DE CLUB

Art -

- Ancien club du/de la joueur(se) est inactif dans la catégorie d'âge;
- 117 b.-

- Joueur(se) U12(F) à U19 (F) part dans un nouveau club
- Exemption du cachet mutation
- Application cachet « pratique uniquement dans sa catégorie

Le club quitté peut s'opposer ou refuser de donner son accord dès lors qu'un même club demande + de 5 demandes de changements de club dans la même catégorie d'âge

Joueur U18 – U19 ne sera pas soumis à la restriction de participation dans sa catégorie d'âge si la pratique n'est pas offerte sur le territoire (possibilité de jouer en Sénior)

Art - 45.2

L.F.O

Révision de la forme de l'article

Evolution quant au changement de club sur l'ensemble des catégories

Art - 46 L.F.O.

Si un club dispose d'une section féminine qui a participé et terminé un championnat de niveau National, Régional ou Départemental, depuis au moins deux saisons -> cachet « mutation » supplémentaire dans une équipe (Départementale)



ENTENTES/GROUPEMENTSS...



Art - 39 BIS

Aucune possibilité d'accession d'une équipe en entente au niveau régionale

Possibilité d'accession d'une équipe (U18-U19) en entente au niveau régionale si création d'un groupement en cours de saison

Licence et dossier médical

Certificat médical pour les demandes de Licences Technique Régionale et $\operatorname{\mathsf{Art}}$ - 70 Nationale a renouvelé tous les ans

Validité de trois ans du Certificat médical pour les demandes de Licences Technique Régionale et Nationale

Le titulaire d'une licence « Technique Nationale » ou « Technique Régionale » ne peut détenir une licence de ce type que pour un seul club

Art - 97

Le titulaire d'une licence « Technique Nationale » ou « Technique Régionale » peut détenir une licence de ce type pour deux clubs différents

Tout dossier de demande de licence Arbitre non complété dans un délai de 30 jours est annulé automatiquement

Art - 2(Guide de procédure des licences) Tout dossier de demande de licence Arbitre non complété dans un délai de 60 jours est annulé automatiquement

Remplacement des joueurs

Remplacement maximum de trois joueur(se)s par feuille de \leftarrow Art - 144 \longrightarrow match

Remplacement maximum de cinq joueur(se)s dans les championnats Nationaux de Football à 11

